

CELTICA

I. — CALEDONIUM MONSTRUM

Au deuxième livre de son beau poème consacré à l'éloge de Stilicon, Claudien représente les diverses nations de l'Empire, que l'heureux général a délivrées de la terreur des Barbares, venant le prier, dans le temple même de Rome, d'accepter le consulat (400 ap. J.-C.). Chacune de ces nations personnifiées est décrite et le poète lui prête un discours. L'Espagne porte une couronne d'olivier et une robe pailletée de l'or du Tage; la Gaule, tenant deux javelots à la main, se distingue par sa chevelure blonde et le torques qui orne son cou. Puis c'est le tour de la Bretagne tatouée :

*Inde Caledonio velata Britannia monstro,
Ferro picta genas, cujus vestigia verrit
Caerulus Oceanique aestum mentitur amictus*¹.

Ces vers sont d'autant plus intéressants que l'art antique ne nous a conservé aucune figure personnifiant la Bretagne. Il en existait cependant, témoin cette dédicace de York : *Britanniae sanctae P. Nikomedes Augustorum) n(ostrorum) libertus*², et cette autre du Noricum : *[N]oreiae re[g]inae) e]t Britannia(e)*³. Mais les images que consacraient ces dédicaces ont disparu. Les auteurs des articles *Britannia*, dans le *Lexicon* de Roscher et dans

1. Claudien, *De laudib. Stilich.*, II, 247. Le *V(aticanus)* 2809 a *Calidonio*, le *Mediceus* a *Calcedonio* (Claudien, éd. Jeep, t. I, p. 239).

2. *Corp. inscr. lat.*, VII, 232.

3. *Ibid.*, III, 5300.



la *Real-Encyclopädie* de Pauly-Wissowa, ont bien rappelé ces inscriptions et quelques autres (dédiées aux *Britannae matres* et au *Genius terrae Britannicae*), mais n'ont pas mentionné à cette occasion les vers de Claudien.

Le passage cité offre une difficulté qui a fort embarrassé les commentateurs : qu'est-ce que le *monstre calédonien* dont est voilée ou revêtue la Bretagne ? *What that caledonian monster was*, écrit Camden¹, *I am utterly ignorant*. Sur quoi Gough, l'éditeur de Camden, met en note cette observation ridicule : *A very little attention to the whole passage would have told M. Camden that Claudian meant the men and not the beasts of Caledonia and called them monsters in the same sense that an European might speak of the present Cherokees or South-sea savages*. Il est difficile de pousser plus loin la déraison ! — Dans l'édition *Variorum* de Claudien donnée par Lemaire, on lit : *Quidnam intelligendum sit per Caledonium monstrum, non satis constat. Barthius ignotam feram fuisse putat. Et poterat sane monstri aliqui species fingi, Caledoniique maris proprium haberi, quum tota septentrionalis plaga miraculorum plena ab Romanis existimaretur* (Tac., *Ann.*, II, 24). Le commentaire rappelle ensuite que Juvénal (X, 14) qualifie la baleine de *Britannica* et que, d'après Burmann, une note sur le manuscrit de Leyde porte : *monstro, id est cete*. Mais comme la déesse Bretagne est vêtue d'une robe bleue (*caerulus ... amictus*), la dépouille d'une baleine pouvait tout au plus orner sa tête, ce qui n'est pas aisé à concevoir. Heinsius a voulu lire *vallata Britannia ponto*, conjecture à rejeter ainsi qu'une autre, proposée par le même savant : *vectata Britannia monstro*. Gesner et Burmann ont pensé qu'il s'agissait de la dépouille d'un ours et ont rappelé, à ce propos, le vers de Martial (*Spect.*, 7), seul témoignage de l'existence de l'ours en Calédonie :

Nuda Caledonio sic pectora praebuit urso.

Mais le commentateur se demande avec raison si un ours peut bien être qualifié, même en poésie, de *monstrum*.

Il me semble que l'explication cherchée doit partir de ce

1. Camden, *Britannia*, éd. Gough, t. III, p. 367.

principe que Claudien voulait être compris, sans qu'il fût besoin de commentaires, par les lecteurs de son temps. Nous avons donc à nous demander ce que les mots *Caledonium monstrum* devaient signifier le plus naturellement pour eux.

Le nom romain de l'Écosse, *Caledonia*, se présente souvent, dans les meilleurs manuscrits, sous la forme *Calidonia*. Même dans l'unique et médiocre manuscrit de l'*Agricola* de Tacite, on trouve plus fréquemment *Calidonia* que *Caledonia*¹; Nennius (c. 56) écrit encore *Silva Celidonis*. M. Rhys pense que la désignation indigène pouvait être *Calido*, génitif *Calidinos*, d'où *Caiddenn* dans *Dúnchaiden* ou *Dunkeld*, et en brythonique ancien *Calido*, génitif *Calidonos*, devenu *Celyddon* dans *Coed Celyddon*, la forêt calédonienne².

D'autre part, la Calédonie était surtout connue des Romains par l'épaisse forêt qui en couvrait une grande partie, *Caledonium silvae*³, *Caledonii luci*⁴, *silva Calidoniae*⁵, *saltus Calidoniensis*⁶. L'armée de Septime Sévère, dans la campagne qu'elle y fit, s'avancait en abattant des arbres⁷. Ptolémée appelle cette forêt *Καλιθρόνιος δρυμός*; elle s'étendait probablement de l'ouest du district de Menteith, dans les environs de Loch Lomond, à travers le pays entier jusqu'à Dunkeld⁸.

Florus dit que César poursuivit les Bretons dans les forêts calédoniennes, *Caledonias secutus in silvas*⁹. Or, c'est à peine si César a passé la Tamise; donc, pour Florus, *Caledonius* était simplement synonyme de *Britannicus*. Cette extension du sens de *Caledonius* est presque de règle chez les poètes romains de l'époque impériale. Ainsi Valerius Flaccus parle de l'*Oceanus*

1. Hübner, art. *Caledonii* dans Pauly-Wissowa, *Real-Encycl.*, p. 1348. Je rappelle qu'un des meilleurs manuscrits de Claudien porte, au vers cité, *Calidonio*.

2. J. Rhys, *Early Britain*, p. 283.

3. Eumène, *Paneg. Constant.*, 7.

4. *Sil. Italic.*, III, 597.

5. Pline, *Hist. Nat.*, IV, 102; Florus, III, 10, 18.

6. Florus, I, 17, 3; Martian. Capell., VI, 666.

7. Ὕλας τέμνων, Dion, LXXVI, 13.

8. Rhys, *Early Britain*, p. 225.

9. Florus, III, 10, 18.

Caledonius ¹; Stace écrit, dans un passage où il est évidemment question de la Bretagne insulaire en général :

Quanta Caledonios attollet gloria campos! ²

Martial fait même de *Caledonius* une simple épithète de *Britannus* :

Quinte, Caledonios Ovidi visure Britannos... ³

De même Claudien, dans le *Quatrième consulat d'Honorius*, dit du comte Théodose :

Ille Caledontis posuit qui castra pruinis... ⁴

Or, nous savons par Ammien Marcellin ⁵ que le comte Théodose n'a guère dépassé Londres, où il avait son quartier général. Il résulte de ce qui précède : 1° que l'expression *Caledonium monstrum* devait éveiller, tout d'abord, l'idée d'une forêt habitée par des animaux sauvages ; 2° que cette forêt n'était pas proprement le *Saltus Caledonius*, mais une région beaucoup plus vaste, assimilée poétiquement à toute l'île de Bretagne.

L'édition de Stace que j'ai sous les yeux imprime *Calydonios ... campos*. Ce n'est là qu'une bévue ; mais la confusion de la Calédonie et des champs de Calydon, célèbres par la chasse de Méléagre, doit être très ancienne. Ainsi s'explique, comme je l'ai conjecturé il y a dix ans ⁶, la légende rapportée par Solin ⁷, d'après laquelle Ulysse aurait abordé en Calédonie où un autel, portant des lettres grecques, attestait son passage. Pour justifier l'existence, dans le nord-ouest de l'Europe, d'un pays désigné par un nom hellénique, il était naturel que l'auteur suivi par Solin — peut-être Pythéas ou Timée — fit intervenir Ulysse, le grand voyageur, dont on signalait aussi des souvenirs en Germanie, à Asciburgium ⁸, et à l'extrémité

1. Val. Flacc., *Argon.*, I, 9.

2. Stace, *Silves*, V, 2, 142.

3. Martial, X, 44, 1.

4. Claudien, *De IV Cons. Honor.*, 27.

5. Ammien, XXVII, 8.

6. *Revue Celtique*, 1890, p. 165.

7. Solin, XXII, 1.

8. Tacite, *Germ.*, 3.

de l'Armorique, où l'on disait qu'il avait évoqué les morts¹. Un antiquaire anglais, Powell, n'hésitait pas à écrire, en 1770, que les Romains avaient appelé *Calidonia* les parties boisées de la Bretagne en souvenir de la forêt de Calydon². Ce rapprochement de noms est trop facile pour n'avoir pas été tenté fort anciennement.

Le sanglier envoyé par Artémis pour dévaster les champs de Calydon en Étolie était bien un *monstrum*, puisqu'il fallut, pour en venir à bout, toute une armée de héros. Il me semble évident que le public lettré du temps de Claudien devait entendre, par *Calidonium monstrum*, un sanglier de taille énorme; il y avait là comme un jeu de mots érudit qui ne pouvait offrir d'ambiguïté pour ses lecteurs.

On se figure fort bien la Bretagne personnifiée portant sur sa tête, comme un voile (*velata*), la dépouille, c'est-à-dire la hure d'un sanglier. L'emploi du nom d'un animal pour désigner sa dépouille était familier aux poètes latins; témoin Sénèque, qui dit d'Hercule: *Armatus venit leone et hydrâ*³, pour signifier qu'il porte la peau du lion de Némée et celle de l'hydre de Lerne.

Le sanglier, *totem* et emblème des Celtes continentaux, est également un animal sacré et symbolique en Bretagne. Il est fréquent sur les monnaies insulaires, en particulier sur celles des Iceni⁴ et au revers des pièces de Cunobelin⁵; ailleurs, il apparaît souvent à l'état de symbole accessoire. « *In the transmutations which the types so frequently underwent*, dit sir J. Evans, *the boar is often found occupying the place of some other adjunct. It occurs beneath the horse, or above his back, or even supplants the horse or bull.* » Sur une monnaie de style barbare, le même numismate a cru reconnaître la partie supérieure d'une enseigne surmontée d'un sanglier⁶, type qui se trouve sur les

1. Claudien, *In Rufin.*, I, 124.

2. *Archæologia*, t. II (1773), p. 241.

3. Sénèque, *Herc. fur.*, 46.

4. J. Evans, *The Coins of the Ancient Britons*, Londres, 1864, p. 120, 126, 245, 266, 322, 323, 331, 352, 354, 401.

5. *Ibid.*, p. 121, 222; cf. pl. XII, 4.

6. Evans, *The Coins*, etc., *Supplem.*, Londres, 1890, p. 447 (pl. K, n° 13).

pièces gauloises de Dubnorix et des Aulerques Ebuovices¹, ainsi que sur un bas-relief de Metz². Plusieurs statuettes de sangliers en bronze, certainement de fabrication indigène, ont été recueillies à Hounslow³. Un sanglier (silhouette gravée) décorait le milieu du grand bouclier découvert dans la rivière Witham⁴. Dans le nord de l'Angleterre, on trouve souvent des sangliers sculptés en relief sur des stèles : citons un autel de Cilurnum, avec un sanglier au galop⁵ ; une pierre de Vindolana avec l'inscription *leg. XXV(aleria) v(ictrix)* et un sanglier⁶ ; un autel d'Amboglanna avec dédicace des soldats de la même légion au dieu Cocidius et l'image d'un sanglier au galop⁷ ; un autel d'Ebchester, avec dédicace *Deo Vitiri* et, sur les tranches, un oiseau d'une part, un sanglier de l'autre⁸ ; une stèle de Mayport avec dédicace de la XX^e légion et sanglier au galop⁹ ; une autre de Netherby, sans autre sculpture qu'un sanglier au repos devant une stèle¹⁰. En commentant ce dernier objet, Bruce fait observer que le sanglier était l'emblème de la XX^e légion et ajoute : *Writers of the last century regarded it as an emblem of Caledonia*. Ces vieux archéologues n'avaient sans doute pas tort. La XX^e légion, cantonnée en Bretagne depuis l'époque de Claude¹¹, peut bien avoir eu, dès l'origine, le sanglier pour insigne, puisque le sanglier est aussi un des vieux emblèmes militaires romains ; mais il n'est pas invraisemblable que son insigne se soit confondu avec celui des Bretons indigènes, comme il figure sur des dédicaces de légionnaires aux divinités du pays.

Alors que le sanglier est d'un usage si fréquent dans les monuments de la Bretagne insulaire, l'ours n'est mentionné,

1. Hucher, *Art gaulois*, pl. III et LXXIV.
2. S. Reinach, *Catal. sommaire du Musée de Saint-Germain*, p. 46 (n^o 11366).
3. Franks, *Proceedings of the Soc. of Antiquaries*, 1865, p. 7 (23 mars).
4. *Horae Ferales*, pl. XIV.
5. *Lapidarium septentrionale*, n^o 114.
6. *Ibid.*
7. *Ibid.*, n^o 574.
8. *Ibid.*, n^o 666.
9. *Ibid.*, n^o 892.
10. *Ibid.*, n^o 787.
11. Voir l'art. *Legio* du *Dict. des Antiq.*, p. 1088.

en relation avec ce pays, que dans le seul vers cité plus haut des *Spectacles* de Martial. Il semblerait donc préférable de reconnaître un sanglier dans le *Caledonium monstrum* de Claudien, même si nous n'avions pu alléguer, à l'appui de cette opinion, la vraisemblance d'une confusion très ancienne entre la Calédonie et les champs de Calydon.

II. — UN DIEU AU MAILLET IMBERBE

Il a déjà souvent été question, dans la *Revue Celtique*, du dieu gaulois au maillet, depuis le mémoire initial de M. de Barthélemy, qui fut comme le parrain de ce dieu¹, jusqu'à celui où j'ai établi, à la suite de M. Michaelis, que le dieu au maillet s'était appelé Sucellus, du moins dans une partie de la Gaule². Je ne reviendrais pas sur le sujet si je n'avais qu'à signaler quelques exemplaires nouveaux de ce type, dont il existe encore nombre de spécimens inédits dans les collections provinciales et privées. Mais celui que je veux faire connaître aux lecteurs de la *Revue* se distingue de tous ceux dont il a été question jusqu'à présent par deux caractères également curieux : il a été découvert en Danemark et il est imberbe (fig. 1).



FIG. 1. — Dieu au maillet découvert en Danemark.

Le Danemark et la partie méridionale de la Suède ont fourni un certain nombre d'objets

1. *Revue Celtique*, 1870, p. 1 et suiv.

2. *Ibid.*, 1895, p. 45.

— statuettes et vases de bronze, monnaies, verreries — qui sont évidemment de fabrication romaine¹. Pour nous en tenir aux statuettes, je crois que la liste suivante, disposée par sujets, n'est pas loin d'être complète :

Zeus. Partie supérieure d'une figurine représentant Zeus en marche, type rare, découverte à Fionie (*Aarboger*, 1900, p. 67).

— Buste de Zeus trouvé au Slesvig (*Mém. de la Soc. des Antiq. du Nord*, 1871, p. VI, 1).

Mars. Statuette du type connu dit *Mars ultor*, de Sélande (Montelius, *Temps préhist. de la Suède*, fig. 220). — Autre Mars d'un type plus rare, de Fionie (*Mém. de la Soc. des Antiq. du Nord*, 1871, pl. V, 2).

Vénus. Statuette du type connu dit *Vénus genitrix*, d'Œland (Montélius, fig. 214). — *Vénus demi-nue*, de Fionie (*Mém. de la Soc. des Antiq. du Nord*, 1871, pl. III).

Éphèbe nu debout (*Apollon?*) Statuette de Fionie (*Mém.*, 1871, pl. I).

Éphèbe nu assis (*Mercure?*) Statuette de Langeland (*ibid.*, pl. VI, 2).

Génies. — Deux génies demi-nus, le premier tenant une patère, découverts l'un dans l'Upland (Montelius, fig. 213), l'autre au Jutland (*Mém.*, 1871, pl. II).

Lare. Statuette du type romain connu, trouvée à Fionie (*Aarboger*, 1900, p. 75).

Prêtre imberbe ou prêtresse, avec couronne radiée, du Jutland (*Mém.*, 1871, pl. VII). Imitation barbare d'un modèle classique.

Homme debout tenant une rame, statuette du Jutland (*Mém.*, 1871, pl. VIII). Les traits et la chevelure bouclée de ce personnage rappellent beaucoup les bronzes gallo-romains de style indigène.

Taureau. Statuette d'Œland (*Antiquités suédoises*, fig. 370).

Sphinx. Statuette de Sélande (*Mém.*, 1871, pl. V, 1).

De ces quinze statuettes, il n'en est aucune dont on puisse

1. Montelius, *Temps préhist. en Suède*, trad. S. Reinach, p. 153.

affirmer qu'elle provienne d'Italie ; les meilleures ressemblent aux produits courants de l'art romain provincial. L'une d'elles (l'homme avec la rame) est probablement gallo-romaine ; une autre (le prêtre radié) est barbare, sans qu'on puisse suggérer une provenance. En tous les cas, la rareté de ces figurines suffirait à prouver qu'elles sont des objets d'importation, au même titre que les verreries et les monnaies romaines ; l'hypothèse d'une fabrication locale de statuettes de bronze au Danemark est absolument inadmissible.

A ces quinze statuettes est venu s'ajouter, en 1900, un exemplaire du dieu gaulois au maillet, découvert à Fionie, qui a été publié dans les *Aarboger* par M. Blinkenberg¹.

L'attitude et le costume sont absolument conformes à ceux des nombreux petits bronzes représentant le même dieu que j'ai énumérés et figurés en 1895 : le bras droit abaissé, le bras gauche élevé, le corps vêtu d'une blouse serrée à la taille par une ceinture nouée, un manteau agrafé sur l'épaule droite et retombant sur le dos. Grâce au bronze de Pernaud, seul intact², et aux bas-reliefs, nous savons que le bras gauche levé tenait la hampe d'un maillet et que le bras droit abaissé tenait un vase. Dans l'état où se présente la figurine de Fionie, on ne pourrait pas placer un vase dans la main droite ; cela s'explique sans doute parce que la main a subi une torsion, apparente même sur la photographie.

Ce qui est absolument nouveau, c'est la physionomie du dieu. Alors que tous les exemplaires signalés jusqu'à présent, au nombre de plus de cent, sont barbus et donnent la même impression que le Jupiter Sérapis de l'art classique³, le dieu au maillet de Fionie est un éphèbe souriant, d'un type voisin de ceux de Mercure et d'Apollon.

Comme tous les dieux au maillet ont été découverts en Gaule ou en pays celtique, il semble évident que celui de Fionie est sorti d'un atelier gallo-romain. S'il est imberbe, contre l'usage constant, c'est que l'atelier en question destinait cette figurine

1. *Aarboger*, 1900, p. 75.

2. *Bronzes figurés*, p. 138.

3. La divinité de la stèle de Nolay est certainement féminine : c'est la parèdre du dieu au maillet (*Bronzes figurés*, p. 171).

à un pays où le dieu du tonnerre était conçu comme jeune, tandis que la Gaule, comme l'Italie et la Grèce, se le figuraient sous les traits d'un homme fait ou d'un vieillard.

La découverte du vase de Gundestrup, de fabrication indubitablement scandinave, très différent de tous les produits gallo-romains¹, nous a fourni la preuve que plusieurs conceptions mythologiques de la Gaule romaine se retrouvaient dans la mythologie du Nord. Il y a, toutefois, une différence importante et de même ordre que celle que nous avons signalée: le dieu accroupi, à cornes de cerf, est imberbe sur le vase de Gundestrup², alors qu'il est barbu dans les monuments gallo-romains³.

Les archéologues qui se sont occupés avant moi du dieu au maillet, notamment M. Gaidoz⁴, ont insisté sur l'analogie de ce type avec celui du dieu scandinave Thor. S'ils ont raison, l'assimilation a dû être faite dès l'époque romaine; les Scandinaves auront reconnu Thor dans le dieu tonnante des Gaulois, comme une autre de leurs divinités, dont nous ignorons le nom, dans le dieu gaulois cornu et accroupi, Cernunnos. Mais si le Thor scandinave était conçu comme un éphèbe, les images du dieu au maillet fabriquées en Gaule ne pouvaient convenir aux habitants du Danemark; on comprend, dès lors, qu'ils en aient commandé une variante imberbe à leurs fournisseurs gallo-romains⁵.

Mais Thor était-il conçu sous les traits d'un éphèbe? Dans la mythologie germanique de date récente, la seule dont nous ayons quelque connaissance directe, Thor est un dieu jeune, pourvu d'une barbe rousse⁶. On peut douter que ce dernier

1. *Nordiska Fortidsminder*, t. II (seule publication complète).

2. *Ibid.*, pl. IX.

3. *Bronzes figurés*, p. 185 et suiv.

4. *Revue archéol.*, 1890, I, p. 172, 176.

5. L'existence de ces « fournisseurs gallo-romains » est mise hors de doute par la découverte, faite au Vestmanland, d'un vase de bronze avec dédicace à Apollon Grannus (Montelius, *op. laud.*, fig. 212), comme aussi par celle de plusieurs objets émaillés de fabrique gallo-romaine (Montelius, *op. laud.*, p. 160).

6. Mogk, *ap. Paul, Grundriss*, t. I, p. 1092: « Von grossem Wuchse, schönem Antlitz, jung ... überall aber mit rotem Barte. » L'identification de Thor avec Jupiter et Hercule ne nous apprend rien sur son type physique; tou-

trait soit primitif; on peut aussi faire observer que l'art antique ne prête jamais de barbe aux dieux juvéniles et que, par suite, alors même qu'un Danois eût « commandé » en Gaule un *dieu au maillet* jeune, mais barbu, l'artiste n'aurait pu le satisfaire sans créer un type, comme celui de Jésus adulte, dont l'art gréco-romain n'offre pas d'équivalent. Sur le vase de Gundestrup, il y a des

personnages barbus et des personnages imberbes; les premiers sont tous des vieillards, les seconds des hommes dans la force de l'âge. Même le dieu qui lutte avec un lion, reproduisant le motif classique d'Hercule qui combat le lion de Némée, est imberbe. Il semble donc qu'à une époque antérieure aux textes qui nous restent, les hommes du Nord aient considéré la face imberbe comme un attribut de la force et de l'activité divine. Évidemment, ce ne sont là que des hypothèses; je demande seulement qu'on

veuille bien reconnaître l'importance du nouvel élément qu'introduit la découverte de la statue de Fionie dans la question du Thor germanique et de ses rapports avec le Sucellus gallo-romain.

Par la même occasion, je crois utile de présenter à nos lecteurs un bas-relief du musée de Besançon, de provenance



FIG. 2. — Bas-relief du Musée de Besançon.

tefois, lorsqu'on lit dans Adam de Brême (IV, 26): *Thor cum sceptro Jovem simulare videtur*, on pourrait conclure de là que l'analogie entre les deux dieux tenait moins à leur apparence qu'à leurs attributs. Mais que vaut un texte d'Adam de Brême?

comtoise imprécise, qui a été publié par M. A. Vaissier sous ce titre un peu singulier : *une figuration inédite des dieux Mânes* (fig. 2)¹. Il s'agit d'un groupe comprenant, à gauche, une femme drapée qui tient un vase, à droite un homme en blouse, le bras gauche levé et tenant un vase dans la main droite. La comparaison de ce bas-relief avec celui de Sarrebourg² prouve que le couple représenté est celui de Sucellus et de Nantosvelta. Les deux mêmes personnages, non plus debout, mais assis, paraissent sur une stèle découverte en 1895 à Vertillum par la Société archéologique du Châtillonnais³.

SALOMON REINACH.

1. *Mém. de la Soc. d'émul. du Doubs*, 1895 (t. X), p. 345.
2. Bien gravé dans le *Guide illustré du Musée de Saint-Germain*, fig. 52.
3. *Rev. archéol.*, 1900, I, p. 142. — Voici la liste des dieux au maillet dont j'ai eu connaissance depuis la publication des *Bronzes figurés* où j'en ai dressé la liste : *Cher (?)* Musée de Bourges. Statuette de bronze, *Mém. de la Soc. des Antiq. du Centre*, t. XXI, pl. III, p. 11. — *Côte-d'Or*. Bas-relief de l'ancienne collection Baudot de Pany-la-ville, au musée de Beaune. Femme assise tenant une corne d'abondance, à côté du dieu barbu assis tenant vase et maillet. Moulage à Saint-Germain, n° 35058. — Bas-relief, décrit plus haut, de Vertillum. — Statuette de bronze trouvée à Nuits, vendue à Dijon avec la collection Baudot, aujourd'hui chez moi. — *Marne*. Terre cuite blanche de la collection Habert à Reims : partie supérieure de la statuette d'un dieu barbu tenant un maillet. On en a signalé de semblables à Bourg et à Cologne (*Bull. de la Soc. des Antiquaires*, 16 mai 1900; *Rev. arch.*, 1900, II, p. 461). — *Haute-Saône*. Statuette en bronze au Musée de Chalon-sur-Saône; le dieu tient les deux bras abaissés. — *Savoie*. Partie supérieure d'une statuette de bronze trouvée à Viuz (Marteaux et Le Roux, *Voie romaine de Boutae à Aquae*, Annecy, 1901, p. 41, fig. 4). — *Alsace-Lorraine*. Stèle de Sarrebourg au Musée de Metz, avec Sucellus, Nantosvelta et un corbeau (*Rev. Celtique*, 1895, p. 45). — *Suisse*. Statuette de bronze à la Barfüsslerkirche de Bâle (Musée d'antiquités).

